L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

C. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 JUILLET 1861.

C. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, C. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, VENDREDI 26 JUILLET 1861.

Voir la seconde page, pour: Le Feuilleton. Le Bulletin Commercial. Le Marché aux Bestiaux.

Les porteurs de L'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

AVIS.

Le prix des annonces de décès, de mariage, de candidature, de compagnies militaires, ... et de toute autre annonce bornée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. ... Par B. Turpin, ... Levée—Vin, prunes, tabac, cognac, ...

Le Kentucky.

Il y avait jadis dans l'Union un Etat qui se distinguait entre tous par le caractère chevaleresque et hardi de ses enfants, son attachement passionné pour les grands principes de liberté légués par les fondateurs de la république américaine à leurs descendants. Cet Etat c'était le Kentucky. Il fut un temps où il suffisait de la voix éloquente d'un patriote pour électriser les cœurs de flots des Kentuckiens. Le courage militaire et le courage civil marchaient de pair chez les hardis montagnards de cette région. Quelle tempête eût soulevé dans tous les comtés de l'Etat la voix d'Henry Clay si, de son temps, un président usurpateur eût osé porter atteinte aux droits imprescriptibles de ses concitoyens, si on eût essayé d'humilier la souveraineté de l'Etat sous le talon de botte d'un fonctionnaire fédéral, si on eût dénié aux Kentuckiens le droit de se réunir, de porter des armes, de trafiquer, de voyager même sans être exposés à l'insolente et brutale intervention des agents du pouvoir fédéral.

Et, cependant, c'est à cette triste condition de vasselage et de soumission qu'est réduit le fier et noble Etat de Kentucky.

Le Président des Etats Unis, Abraham Lincoln, a foulé aux pieds les statuts du pays et les décisions de tous les tribunaux, il a usurpé des pouvoirs qui non seulement ne lui appartiennent pas mais que le Congrès n'avait pas même le droit de lui déléguer, il a effacé les lignes de démarcation entre Etats et rayé d'un trait de plume la souveraineté des Etats, il a suspendu la garantie de l'habeas corpus et autorisé ses subordonnés à la suspendre, il s'est institué dictateur et a usurpé le pouvoir absolu, et le Kentucky n'a pas bougé.

M. Lincoln a menacé d'une guerre d'extermination les onze Etats du Sud par haine de leurs institutions qui sont les mêmes que celles du Kentucky et le Kentucky n'a pas remué.

M. Lincoln a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas la neutralité dans laquelle prétendait se renfermer le Kentucky, et, mettant en pratique ses menaces, il a inondé l'Etat de ses agents; il a arrêté la navigation, mis les chemins de fer sous le contrôle de sa police, suspendu les transactions commerciales, fait fouiller les voitures sur les routes, il a fait arrêter les voyageurs qui ont été soumis à des perquisitions brutales—et le Kentucky ne s'est pas réveillé de sa léthargie.

Il est vrai qu'il se trouve encore dans cet Etat quelques braves cœurs qu'indigne l'oppression et qui se décident à prendre les armes pour la cause du Sud. Mais il faut qu'ils se taisent sous peine d'être tués comme des chiens dans les rues de Louisville par quelque agent de Lincoln. Pour venir joindre l'armée du Sud il faut qu'ils s'échappent secrètement, isolément, sans armes apparentes. Triste et pénible destinée pour les citoyens d'un Etat qu'on s'était habitué à considérer comme un des plus vaillants champions des libertés républicaines et comme un solide défenseur des droits du Sud.

D'où vient cette longanimité d'un peuple dont on ne suspecte la bravoure? Hélas! d'une trop grande soumission à ses chefs politiques. Habitués à écouter aveuglément la voix du grand Henry Clay, les Kentuckiens ont, depuis sa mort, transporté leur confiance sur des chefs indignes, qui, par imbécillité ou par lâcheté, les ont livrés sans défense au despotisme fédéral.

L'un est le vieux Crittenden, ombre sans valeur des hommes d'Etat du passé, respectable dans sa persistance à défendre l'Union tant que l'Union pouvait être défendue avec espoir de succès, mais qui n'est plus qu'un endormeur dangereux avec son radotage sur un compromis impossible depuis que la sécession d'une part et l'usurpation de Lincoln de l'autre ont fait de la Constitution des Etats-Unis un document du passé.

L'autre est un ex-démocrate, Guthrie, qui se laisse guider par les plus basses passions, la peur, la jalousie et l'avarice; peur de la corde fédérale dont Lincoln menace les rebelles, jalousie des hommes éminents qui dirigent la nouvelle Confédération, avarice qui lui fait craindre de compromettre ses intérêts de fortune et sa position de directeur de chemin de fer.

Voilà les deux hommes dont la popularité imméritée a arrêté l'élan des Kentuckiens, entravé les efforts des vrais patriotes comme Magoffin, Breckinridge et Burnett. Le vrai mobile de leur conduite a été la croyance où ils étaient que le Sud serait écrasé. Vienne une seconde victoire comme celle de Manassas et on les verra changeant de tactique, déclarer que le Sud n'a jamais eu de meilleurs amis qu'eux.

En attendant, le Kentucky se dégarnit de ses plus vaillants jeunes hommes qui viennent s'enrôler sous la bannière du Sud. Et c'est un tort, selon nous; il vaudrait mieux qu'ils restassent chez eux pour y organiser la résistance. Que feront en restant plus longtemps à Washington Breckinridge et Burnett? Que leur ont valu leurs protestations sinon le dédain des républicains et les injures des affidés de Lincoln? Pourquoi attendre davantage à lever l'étendard de la révolte, à secouer le joug des despotes fédéraux et celui des traîtres du Kentucky?

On dit que la nouvelle de la victoire de Manassas a fait tressaillir les patriotes du Kentucky. Au cri de désespoir de Lincoln aux Etats fidèles, l'Ohio et l'Illinois, ont répondu par l'offre de nouveaux régiments. Est-ce qu'au cri de joie du Sud le Kentucky ne répondra pas aussi en se levant pour une cause qui est aussi bien la sienne que la nôtre. Il n'est jamais trop tard pour mettre la main à l'œuvre de délivrance. Le Missouri vient de se jeter corps et âme dans la mêlée. Que le Kentucky suive son exemple, et bientôt, nous l'espérons, nos armées en soulevant les chaînes qui pèsent sur le Maryland permettront à cet Etat de faire entendre sa voix. L'unité du Sud se retrouvera constituée et son indépendance sera à tout jamais assurée.

L'Engagement préliminaire de Bull Run.—Le récit le plus détaillé que nous ayons vu de cette première victoire des confédérés est contenu dans la lettre suivante adressée au *Richmond Despatch*:

Manassas Junction, 19 juillet 1861, 9 h. P. M.

Bien! un des grands combats longtemps attendu, à cette place comme le premier pas vers la destruction de Richmond a eu lieu, et il en est résulté pour l'ennemi une complète déception. Nous n'aurions pas pu demander une victoire plus complète ni plus glorieuse. Elle doit ajouter une nouvelle page à la réputation du général Beauregard. Quand 7000 hommes sont trois fois repoussés par moins de deux mille, avec plus de dix fois la perte subie par ceux qui ont été attaqués, quand ceux-ci n'avaient aucun avantage particulier de position ou de travaux pour les protéger, il faut bien admettre qu'il existe de deux choses l'une; ou bien une habileté extraordinaire dans le plan de défense, ou bien une faiblesse excessive dans le plan d'attaque.

Hier à midi environ, le général McDowell, avec 12 ou 14 régiments et une batterie dans lesquels se trouvaient au moins deux canons rayés, essaya de forcer le passage à travers Bull's Run à Mitchell's Ford, à environ trois milles et quart de Manassas Junction.

La brigade du général Longstreet, composée du 1er régiment de la Virginie, sous les ordres du colonel Moore, le ... de la Virginie et d'un régiment de la Louisiane étant placés près le Ford (gué) reçurent l'attaque, repoussèrent les ennemis trois fois avec une perte de 12 hommes tués et environ 60 blessés; tandis qu'il est constaté que la perte de l'ennemi (d'après ses propres hommes) ne s'élève pas à moins de 200 tués et 600 blessés. Il n'y a pas eu plus de ... de nos hommes engagés, y compris une batterie de deux ... canons, tandis qu'il n'y avait pas moins de trois mille hommes engagés du côté de l'ennemi, avec une batterie de deux canons rayés. Nous nous attendions à ce que l'attaque serait renouvelée aujourd'hui; mais ... l'ennemi déploya un drapeau blanc et demanda la permission d'enterrer ses morts, ce qui lui fut accordé. ... hommes qui ont enterré les morts, ainsi que des prisonniers ... de dix que nous apprenons que ... manquaient ce matin à l'appel. Ils ont employé toute la journée à enterrer leurs morts, et nous ignorons même s'ils ont eu fini. Le bruit court maintenant, à 11 heures A. M., que le général Beauregard s'attend d'heure en heure à une attaque.

Outre les tués et les blessés et les dix prisonniers, nous avons pris deux canons rayés de 32, quatre ou cinq cents fusils et autant de képis; nos hommes se sont comportés avec la plus grande froideur, tirant irrégulièrement, mais atteignant très bien le but. La bataille a duré 3 heures et demie. Les décharges de l'ennemi ont été faites avec beaucoup de régularité; mais ont produit fort peu d'effet comme le résultat l'indique.

Un boulet de canon rayé a traversé la maison qui servait d'hôpital à nos soldats près des quartiers du général Beauregard. DAN.

—, 20 juillet 6 heures A. M.—Il n'y a eu aucune décharge ce matin dans la direction de notre ligne.

Le rapport des tués et des blessés du côté de l'ennemi sont si contradictoires qu'il m'est impossible de dire quelque chose de positif. Il est certain qu'ils ont éprouvé une perte sérieuse et une défaite extraordinaire en essayant de traverser le Bull's Run. D.

Par le Telegraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

DÉPÊCHES DE L'APRÈS MIDI.

Washington, 25 juillet.—Les avant postes fédéraux à Falls Church ont été repoussés hier. Le général McClellan arrivera aujourd'hui pour prendre le commandement.

Le département de la guerre est activement occupé à la réorganisation complète de l'armée. Le ... système sera entièrement changé. On ... des officiers compétents qu'on soumettra à un examen sérieux devant un comité ... par le secrétaire de la guerre.

... frère, Emmet Bradley dont l'un est ... arrêté comme espion.

Les avant postes fédéraux ont été retirés jusqu'à deux milles d'Alexandrie.

La grande armée fédérale.

On dit que 80,000 hommes de troupes nouvelles ont été acceptées des Etats du Nord.

LE BLOCUS.

... L'impression générale est que la France et l'Angleterre discutent la question du blocus des ports du Sud, en vue de propositions à faire aux parties belligérantes.

Le colonel Bartlett du 5e régiment du Mississippi a été amené prisonnier ici.

Toutes les lettres du département de la guerre aux troupes qui désirent s'enrôler portent:

Votre régiment est accepté avec cette condition que le département révoquera toutes les commissions d'officiers qui seront trouvés incompétents.

Il n'y a pas de doute que la raison pour laquelle les forces rebelles n'ont pas poursuivi les fédéraux plus loin est qu'une panique s'est mise parmi elles et les a fait retraiter jusqu'aux retranchements de Manassas.

Nouvelles du Nord.

New-York, 25 juillet.—Le *Herald* dit que la défaite mémorable de Manassas a rejeté le gouvernement au point où il en était il y a trois mois.

Le correspondant spécial du *World* dit qu'un corps considérable de Confédérés est campé entre Fairfax et Centreville.

Indianapolis, 25 juillet.—Deux des régiments de volontaires pour trois mois sont revenus et ont été licenciés. Trois autres régiments reviennent.

Louisville, 25 juillet.—Les journaux de Cincinnati publient un article de la *Tribune* dans lequel ce journal accuse le cabinet de Lincoln d'incapacité et lui demande de se retirer. Il dit que le dernier résultat prouve la folie de la tentative guerrière de Lincoln.

Blessure du Major Wheat.

Richmond, 24 juillet.—Le major Robert Wheat de la Nlle-Orléans a eu le corps traversé d'une balle. On doute qu'il en réchappe.

DÉPÊCHES DE NUIT.

Chose ou mot en quête.

Boston, 25.—Le secrétaire de la trésorerie demande aux banques de Boston une avance de $4,000,000 pour soixante jours à 6 pour cent.

Du fort Monroe.

New-York, 25.—Le *Times* dit que d'importantes reconnaissances ont eu lieu dans les environs du fort Monroe.

Les régiments les plus démoralisés seront débandés et réorganisés sous des officiers plus compétents.

Les rapports fédéraux font les pertes des confédérés à Manassas beaucoup plus grandes que les rapports de Richmond.

On dit qu'il est heureux pour les fédéraux de n'avoir pas été à Manassas, car on les aurait fait sauter par des mines.

Le colonel Wiles qui commandait le corps de réserve à Centreville, est sous arrêts pour n'avoir pas fait son devoir.

Excuses de Patterson.

Washington, 25 juillet—Dans des lettres datées de Harper's Ferry, le 23, le général de l'armée des Etats Unis Patterson, déclare qu'il n'a pas voulu attaquer Johnston parce que celui-ci avait une trop bonne position et était trop bien préparé.

Il dit qu'il avait moins de 20,000 hommes, que le congé de 19 régiments était expiré, et qu'ils ne voulaient pas servir une heure de plus. Quatre de ces régiments sont déjà partis pour rejoindre leurs foyers, et cinq doivent partir demain.

De Richmond.

Richmond, 21 juillet.—Aucunes nouvelles du Congrès. La Convention de la Banque n'a encore pris aucune détermination sur la politique financière. On pense qu'elle le fera demain.

Te Deum.—Il y aura dimanche prochain, à l'Eglise des Jésuites, rue Baronne, un *Te Deum* en l'honneur de la victoire remportée récemment en Virginie par l'armée de la Confédération. Le chœur sera dirigé par M. O. Colligon.

Marche funèbre.—Nous avons reçu des exemplaires de la marche funèbre composée par M. Theo. Schoenbeit en l'honneur du regretté colonel Charles Dreux. Elle se trouve en vente chez les principaux marchands de musique.

Panoptique du Sud.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les représentations qui sont annoncées dans une autre colonne comme devant commencer lundi prochain à l'Armory Hall. Les principales pièces devenues célèbres par les derniers événements y seront représentées par des dessins qui ont pour mode le double charme d'avoir été faits par des artistes du Sud, et d'être d'une rigoureuse exactitude.

Le produit de ces représentations est destiné aux familles des volontaires absents.

Baie de St-Louis.—Cette charmante et salutaire place de bains, offre maintenant de grands attraits à tous ceux qui recherchent les plaisirs des eaux. La "Maison Pierce" et le "l'Hotel Stockton" sont actuellement ouverts aux visiteurs et à tous ceux qui désirent se distraire ou réparer leurs forces épuisées, par d'excellents bains de mer. Belles promenades en voiture sur la route de coquilles, pêche abondante et tout le confort en général, et pour se tenir au courant des nouvelles actuellement accordées de tant d'intérêt, on reçoit chaque jour les dépêches télégraphiques comme à la ville. Aucun danger du blocus des Yankees.

Les visiteurs trouvent tout ce qui peut rendre la vie agréable à l'un ou l'autre des établissements cités plus haut, ou bien des maisons particulières à louer à des prix très modérés.

Il y a à la Baie St-Louis trois compagnies militaires, ce qui est parfaitement suffisant pour en défendre l'approche aux braves de Lincoln.

La bataille de Carthage.—Le colonel Hughes du premier régiment des troupes d'Etat a donné aux journaux de St Louis les renseignements suivants sur les pertes à la bataille de Carthage. Les Missouriens comptent 15 tués et 40 blessés y compris plusieurs officiers. Les Fédéraux ont eu 150 tués et 300 blessés; ils ont perdu un canon, leur bagage et un grand nombre de chevaux.

Dans le combat près de Millsville sur le chemin de fer du Nord Missouri les Fédéraux ont eu 30 tués.

Virginie occidentale.—Le commandement des forces confédérées dans la Virginie de l'Ouest vient d'être donné au général W. W. Loring, qui est arrivé dernièrement à Richmond du Nouveau Mexique. C'est un officier expérimenté qui était colonel de l'armée des Etats Unis au moment où il a donné sa démission. Voici ce que dit le *Richmond Dispatch* de cet officier et d'un autre non moins distingué:

Le général Loring a fait le voyage du Nouveau Mexique à l'Est avec le général Albert Sidney Johnston qui commandait les troupes des Etats-Unis dans l'Utah. Le général Johnston sera à Richmond dans quelques jours. Il sera ... nommé à un poste important avec le ... de général. On pense qu'il aura le commandement de toutes les opérations dans la vallée du Mississippi. Il est né dans le Kentucky et dès qu'il a appris la nouvelle de la guerre, il s'est empressé de donner sa démission.

Souscriptions pour le gouvernement.—A une réunion qui a eu lieu à Brookville, comté de Noxubee, Mississippi, samedi dernier, mille balles de coton ont été souscrites à l'emprunt confédéré. Un planteur, Madison Brooks, a souscrit pour toute sa récolte; il a 700 acres plantés.

Le *Times* de Columbus, Géorgie, en rendant compte de la convention des planteurs de coton à Macon, dit: "Le second jour, la convention a adopté une résolution pour déclarer que les planteurs de coton étaient disposés à aider le gouvernement avec leur récolte entière de coton."

Traités avec les indiens.—Le ... de fort Smith, du 13, annonce que le capitaine Pike a conclu des traités avec les Chatawa, les Chickasaws, les Creeks et les Seminoles. Les Cherokees seuls ont refusé de former une alliance avec le Sud.

La division du général Wise.—Une dépêche du 16 juillet, de Charlestown, Kanawha, porte ce qui suit:

"Quatre mille soldats fédéraux sont à 19 milles au-dessous de Charlestown. Le gouverneur Wise est à 3 milles d'eux avec trois mille hommes environ, et s'attend à chaque instant à une attaque. La cavalerie du capitaine Brock a attaqué une garde avancée et a tué dix ennemis sans éprouver d'autre perte qu'un homme, et deux chevaux blessés légèrement.

Lettre du président Davis à Lincoln.—Voici le texte de la lettre écrite par Jefferson Davis à Abraham Lincoln, au sujet des prisonniers du *Savannah*. Cette lettre, portée par le colonel Taylor, est restée sans réponse.

Richmond, 6 juillet 1861.

A Abraham Lincoln, président et commandant en chef de l'armée et de la marine des Etats Unis.

Monsieur,—Ayant appris que la goëlette *Savannah*, navire particulier armé au service et naviguant en vertu d'une commission émise par l'autorité des *Etats Confédérés d'Amérique*, avait été capturée par un des navires formant l'escadre de blocus du port de Charleston, je fis faire à l'officier commandant cette escadre une proposition pour l'échange des officiers et matelots du *Savannah* contre des prisonniers de guerre en la possession de ce gouvernement "ayant égard au nombre et au rang." A cette proposition, faite le 19 juin, le capitaine Mercer, officier commandant l'escadre de blocus, répondit le même jour "que les prisonniers en question n'étaient plus à bord d'aucun des bâtiments sous ses ordres."

Il paraît maintenant, par des comptes-rendus publiés sans contradiction dans les journaux imprimés à New York, que les prisonniers susmentionnés ont été ... dans cette ville, et qu'ils n'y ont pas été traités comme prisonniers de guerre, mais comme des criminels; qu'ils ont été mis dans les fers, enfermés dans un cachot et amenés devant les cours de justice sous l'accusation de piraterie et de trahison, et le bruit court même qu'ils ont été déjà reconnus coupables des crimes susdits, sans autre raison que le fait d'avoir porté les armes pour la défense des droits de ce gouvernement et en vertu d'une commission émanant de lui.

Je n'aurais pu, sans me rendre coupable d'un manque de courtoisie, faire des comptes-rendus des journaux le sujet de cette communication, si la menace de traiter comme pirates les citoyens de cette Confédération, armés pour son service sur les mers, n'eût été contenue dans votre proclamation du mois d'avril dernier; cette proclamation, néanmoins, me paraît une justification suffisante pour avoir considéré ces comptes-rendus publiés comme n'étant pas dépourvus de probabilité.

Le désir de ce gouvernement est de conduire la guerre actuellement existante de façon à en adoucir les horreurs autant que possible; et, dans cette intention, le traitement des prisonniers capturés par ses forces a été marqué par la plus grande humanité et toute la douceur compatible avec les nécessités publiques; quelques uns ont obtenu la permission de retourner chez eux sur parole, d'autres restent en liberté dans les limites de la Confédération, et tous ont reçu pour leur subsistance les rations accordées à nos propres troupes. C'est seulement depuis qu'on a reçu la nouvelle du traitement subi par les prisonniers de Savannah que j'ai été obligé de supprimer ces facilités et de garder strictement emprisonnés les prisonniers faits par nous.

Un juste respect pour l'humanité et pour l'honneur de ce gouvernement m'obligent à déclarer explicitement que, quelque douloureuse qu'en sera la nécessité, ce gouvernement fera subir aux prisonniers qu'il détient le même traitement et le même sort que subiront ceux qui ont été capturés sur le Savannah, et s'il est poussé à la terrible extrémité d'user de représailles par l'exécution des officiers ou des matelots du Savannah, ces représailles seront poussées aussi loin qu'il sera nécessaire pour garantir l'abandon des ... dans les usages de la guerre entre hommes civilisés, et tellement barbares qu'elles déshonoreraient la nation qui se rendrait coupable de les inaugurer.

Dans ce but, et pour le cas où elle ne vous serait pas parvenue, je vous renouvelle la proposition faite au commandant de l'escadre de blocus d'échanger les prisonniers capturés à bord du Savannah contre un nombre égal de ceux détenus par nous en ayant égard au rang.

Je suis, monsieur, etc.

JEFFERSON DAVIS, Président et commandant en chef de l'armée et de la marine des Etats Confédérés.

CHRONIQUE LOCALE.

Grande soirée militaire à l'Opéra.—Nous avons déjà parlé de la grande soirée militaire que les zouaves d'Afrique et de Crimée doivent donner dimanche prochain, à l'Opéra, à l'occasion de la bénédiction du drapeau de la Légion Française. Le programme, qui vient de nous être envoyé et qui est publié dans nos colonnes d'annonces, nous promet que la représentation sera l'une des plus attrayantes que l'on ait encore données sur la scène de la Nouvelle-Orléans. Les zouaves ont une dette nouvelle envers MM. les officiers et membres de la Légion Française et du Régiment des Gardes d'Orléans qui leur ont montré ... en leur offrant un bénéfice. Ils ont aussi voulu témoigner leur reconnaissance au pays qui leur accorde une si généreuse hospitalité. La guerre étant ici à l'ordre du jour, ... la représentation sera toute guerrière, mais encore, un grand tableau patriotique composé pour la circonstance par l'un des zouaves, appelera aux armes tous ceux dont le cœur bat aux instincts de Patrie et Liberté!

Préparez-vous donc, Français et Louisianais! La salle ne pourra pas contenir tout ce qui se présentera au contrôle.

Gardes Malades pour la Virginie.—Trente gardes-malades accompagnant les docteurs Warren Stone et Axon au siège de la guerre pour soigner nos blessés à Richmond et à Culpepper Courthouse. Mesdames Bell et Lenhart ont aussi offert leurs services pour remplir cette noble mission. Une liste de souscription est ouverte à ce propos aux bureaux de Creevy et Farwell, rue Carondelet et de Wm Shannon, notaire public.

Nouvelles Troupes.—Les Volontaires de la Pointe Coupée sont arrivés la nuit dernière sur le steamer *Laurel Hill*, pleinement équipés. Ils ont pour officiers: Willis Brow, capitaine; T. J. Bird, 1er lieutenant; C. D. Lancaster, 2e lieutenant; G. D. Fravet, 3e lieutenant jr.

Remis.—La grande réunion qui devait avoir lieu Place Lafayette, n'ayant pas été annoncée assez à temps a été ajournée. Un autre avis fera connaître le jour qu'elle aura définitivement lieu.

Cour du Recorder Gastinel.—Jacob Newhouse, encoignure des rues Orléans et Villeré, qui loue la maison adjacente à M. William Keiser, comme ... d'avoir, sans son consentement, renversé la palissade qui séparait leurs cours et d'avoir vidé une citerne remplie d'eau. Keiser a donné caution.

Wm Schmidt a donné sécurité pour répondre à l'accusation d'avoir déposé, non pas un doux baiser, mais un soufflet brutal sur la face de la belle Mary Shaw.

Attachement.—M. Claude Pooly a déclaré dans un affidavit:

Qu'il tient un magasin de glace dans les limites du 2me district, dans lequel il a employé John Sallies comme vendeur, que pendant les quatre derniers mois il a observé des erreurs considérables, en moins, sur son livre de caisse et est devenu convaincu que le vol était pratiqué dans son établissement; qu'il s'est en conséquence tenu sur ses gardes et que pendant les trois derniers mois il a aperçu à différentes reprises ledit John Sallies volant de l'argent dans le tiroir, et détournant de petites sommes payées par les clients. Entr'autres occasions, il le vit une fois prendre 45 cents sur la table et à plusieurs autres reprises il le vit mettre des pièces de 10, de 25 et de 50 cents dans sa poche. Le déposant déclare que ces pertes, d'après son livre de caisse à ce temps-là, s'élevaient à $250; il dépose de plus qu'il a employé ledit John Sallies à vendre de la glace à l'aide d'une voiture, en ville, et que dans cet emploi il a reçu différentes sommes dont il n'a pas tenu compte, etc. En conséquence, ledit Claude Pooly accuse John Sallies de vol et de détournement.

Sallies a donné un cautionnement de $500 pour répondre à l'accusation. Il déclare que la plainte de M. Pooly est dénuée de fondement. Il nous paraît étrange que le plaignant s'étant aperçu qu'on le volait ait attendu 4 mois pour déposer sa plainte devant le magistrat.

Apparente fatalité.—Nous venons d'apprendre que William Rugues, matelot des Etats Confédérés, attaché au navire de transport St Philipp, s'est noyé, lundi dernier, au soir. Il semble que l'insouciable main du sort était écoulée sur cet infortuné, qu'il était écrit dans le livre du destin qu'il dût se noyer.—En effet, le matin en traversant le fleuve sur le bateau ferry, de cette ville à Alger, tandis qu'il était placé sur l'un des côtés de l'arrière, il perdit l'équilibre et se laissa tomber à l'eau. On le repêcha heureusement, et il reprit bientôt l'usage de ses sens. Dans la soirée, à bord du St Philipp, le lieutenant de service rassembla ses ... autour de lui pour leur lire l'*extra* contenant la dépêche du Président Davis annonçant la victoire de Manassas. Ils donnèrent vivats, et puis sonnèrent leur pale pour être à même de célébrer une si heureuse nouvelle. Hughes demanda au lieutenant de lui laisser voir l'*extra*, ce qui lui fut accordé. Tout en lisant, assis sur le bord du bateau, il se laissa tomber dans le fleuve, mais cette fois, pour ne plus reparaître. Ses camarades qui avaient préparé un *grog*, ont remis leurs réjouissances à une autre fois. Le corps de Hughes n'a pas encore été retrouvé.

Un gardien de la paix.—L'officier John R. Florence, de la police du ... District, a été démis de ses fonctions, hier, pour sa conduite envers Thomas Dolan qui l'avait requis d'arrêter un homme qui le menaçait d'un poignard. Au lieu de faire ce que Dolan réclamait de lui, Florence le renversa et le frappa avec une canne plombée. Le battu fit un affidavit contre l'officier de police qui, le rencontrant hier matin, lui dit: "Je vais vous donner tout de suite sujet de faire un affidavit, et en même temps se mit à le battre sans pitié ni merci avec une canne noueuse. Sur l'avis du maire, Dolan a poursuivi Florence criminellement.

Acquittée.—Hier, après avoir été examinée devant le recorder Gastinel, du Second District une femme nommée la veuve Quesnel, accusée d'avoir mis le feu, a été relâchée de prison. Elle avait été arrêtée dans la nuit du 10 courant, par ordre du gardien des incendies John Toosman. C'était la seconde fois qu'on essayait de mettre le feu à la maison No 121, Passage de la Bourse, dans la chambre qu'elle habitait au-dessus du tailleur Lorrain. Le feu avait même pris dans son lit. Plusieurs fois après quelques difficultés qu'elle avait eues avec ses frères à propos de recettes d'argent, elle avait menacé de brûler la maison; et le jour même où l'incendie se déclara elle avait emprunté des allumettes d'une locataire bien qu'elle en eût elle-même. Quoique de forts soupçons pesassent sur elle, il n'y avait pas de preuves légales suffisantes pour l'envoyer devant la Cour Criminelle.

Richard Augusta h. c. l. a été examiné aujourd'hui. Il était accusé d'avoir mis le feu à la maison de M. Paulin Ducol No 107, rue des Remparts, le lundi 15 courant, à 3 heures A. M. Faute de preuves suffisantes il a été renvoyé de la plainte comme la veuve Quesnel.

De tous les crimes, l'incendie est celui contre lequel la justice parvient le plus difficilement à sévir faute de preuves. Il serait cependant bien à désirer que l'on parvint à infliger un châtiment exemplaire à quelques-uns de ces misérables qui ne craignent d'exposer et la fortune et la vie de leurs voisins pour satisfaire leur criminelle cupidité.

Arrestation.—Le fusil et les pistolets qui avaient été volés chez un armurier du Passage de la Bourse, l'autre nuit, ont été retrouvés. John Sempy..., le jeune voleur qui, probablement, les avait volés, a été arrêté par le lieutenant Ramel et ... du 2e District.

Joseph Kheuis, un boucher du marché Tremé, a donné $300 de cautionnement pour répondre à l'accusation d'insultes ... contre ... Linsten, hier, à 10 heures du matin.

M. L. Guyider a donné cautionnement pour répondre à l'accusation d'avoir battu Louis Graig à coups de brique.

Ferry Towle, h. c. l. et Francis Lockwood, h. c. l. ont été condamnés à payer chacun $5 d'amende pour s'être insultés réciproquement.

Les poursuites dirigées contre Claiborne Fisher pour insultes envers Wm Schmidt ont été suspendues.

Les mêmes dispositions ont été prises à l'égard de M. McPursell, accusé d'avoir insulté M. Joseph Martin, sur la Place d'Armes.

Accusation très grave.—Le caporal Fa..., du poste Tremé, s'est plaint au chef de la police que L. Woolfare, tourne-clef à la prison de paroisse, a empêché l'arrestation d'une assemblée d'esclaves contrairement aux lois, en leur faisant savoir que la police se rendait vers leur lieu de réunion. Cette accusation contre un officier public, est très grave, et si elle était établie il devrait perdre sa place.

Reconnaissance du Royaume d'Italie.

Voici en quels termes M. Ricasoli a annoncé, le 26 juin, au parlement de Turin, la reconnaissance du royaume par le gouvernement français:

Le gouvernement est heureux d'annoncer à la chambre un événement qui sera accueilli avec une vive satisfaction par le peuple italien. L'empereur des Français reconnaît le roi Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. Le droit de notre nationalité, jusqu'ici gravé seulement dans la conscience du peuple italien, deviendra bientôt un droit reconnu par l'Europe entière. La reconnaissance de la France et de l'Angleterre fixe définitivement notre position en Europe: L'Italie est placée aujourd'hui parmi les nations comme ses sœurs et occupe une position honorable ...

La reconnaissance du royaume italien est l'accomplissement et le sceau des paroles mémorables que l'empereur des Français prononçait en 1859, lorsque, répondant aux félicitations des corps constitués de France, à son retour de la glorieuse campagne d'Italie, il disait: "l'avenir montrera les résultats de la paix pour le bonheur de l'Italie, la grandeur de la France et la tranquillité de l'Europe."

La chambre voudra certainement reconnaître aussi comme une nouvelle preuve de la bienveillance de l'empereur, le moment même qu'il a choisi pour en donner la manifestation solennelle. Certes, son intention a été de rendre moins sensible à l'Italie le grand malheur dont elle a été frappée. L'Italie verra dans ce fait un nouveau motif de reconnaissance envers la nation généreuse dont le gouvernement impérial représente dignement le génie et les nobles instincts. Je ne crois pas humilier la dignité de l'Italie en déclarant qu'elle doit être reconnaissante envers la France. [Bravos.]

Ne craignez pas que notre reconnaissance envers la France puisse exiger le moindre sacrifice de nos droits et de nos intérêts. [Bravos.] Entre la France et l'Italie il ne peut exister aucun conflit d'intérêts.

La liberté et le progrès de l'humanité seront dorénavant les seuls buts communs des peuples civilisés, et l'Italie et la France iront ensemble à la conquête de ce noble résultat. Telle est la nouvelle base de la politique de l'empereur des Français, inaugurée par la guerre d'Italie, politique qui sera le plus beau titre de sa gloire, et qui donnera au monde ce dont il a le plus grand besoin: la paix fondée sur la justice. [Bravos.]

Réjouissons-nous de ce nouveau succès, mais n'oublions pas notre œuvre n'est pas achevée. Nous devons surtout ces succès à notre sagesse, à notre constance, à notre concorde, à notre émulation, à nos magnanimes efforts et à nos sacrifices. Nous avons encore besoin de ces vertus, dont l'effet ne saurait être compensé par aucune bienveillance, et aucun appui étrangers. Ces vertus sont la vraie raison du passé et le gage le plus sûr de l'avenir. [Applaudissements très vifs et prolongés.]

Voici maintenant, le texte des dépêches échangées entre Paris et Turin, préalablement à cet acte important;

"Paris, 15 juin.

"Monsieur, le roi Victor Emmanuel a adressé à l'empereur une lettre qui a pour objet de demander à Sa Majesté de le reconnaître comme roi d'Italie. L'empereur a accueilli cette communication avec les sentiments de bienveillance qui l'animent envers l'Italie, et Sa Majesté est d'autant plus disposée à en donner un nouveau gage en accédant au vœu du roi que notre abstention, dans les circonstances actuelles, pourrait faire naître des conjectures erronées, et être considérée comme l'indice d'une politique qui n'est pas celle du gouvernement impérial. Mais si nous tenons à ne pas laisser à ce sujet des doutes sur nos intentions, il est toutefois des nécessités que nous ne pouvons perdre de vue, et nous devons prendre soin que notre reconnaissance ne soit pas interprétée d'une façon inexacte en Italie et en Europe.

"Le gouvernement de Sa Majesté n'a caché en aucune circonstance son opinion sur les événements qui ont éclaté l'an dernier dans la Péninsule. La reconnaissance de l'état de choses qui en est résulté ne pourrait donc en être la garantie, de même qu'elle ne saurait impliquer l'approbation rétrospective d'une politique au sujet de laquelle nous nous sommes constamment réservé une entière liberté d'appréciation.

"Encore moins l'Italie serait-elle fondée à y trouver un encouragement à des entreprises de nature à compromettre la paix générale. Notre manière de voir n'a pas changé depuis l'entrevue de Varsovie où nous avons eu occasion de la faire connaître à l'Europe comme au cabinet de Turin. En déclarant alors que nous considérions la non intervention comme une règle de conduite pour toutes les puissances, nous ajoutions qu'une agression de la part des Italiens n'obtiendrait pas, quelles qu'en pussent être les suites, l'approbation de l'empereur. Nous sommes restés dans les mêmes sentiments et nous déclinons d'avance toute solidarité dans les projets dont le gouvernement italien aurait seul à assumer les périls et à subir les conséquences.

"Le cabinet de Turin, d'autre part, se rendra compte des devoirs que notre position nous crée envers le Saint Siège, et je croirai superflu d'ajouter qu'en nouant des rapports officiels avec le gouvernement italien, nous n'entendrons nullement affaiblir la valeur des protestations formulées par la cour de Rome contre l'invasion de plusieurs provinces des Etats Pontificaux. Pas plus que nous, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel ne saurait contester la puissance des considérations de toute nature qui se rattachent à la question romaine et qui dominent nécessairement nos déterminations; il comprendra qu'en reconnaissant le roi d'Italie, nous devons continuer d'occuper Rome tant que des garanties suffisantes ne couvriront pas les intérêts qui nous y ont amenés.

"Le gouvernement de l'empereur a jugé nécessaire d'entrer en un pareil moment dans les explications les plus franches avec le cabinet de Turin. Nous avons la confiance qu'il en appréciera le caractère et l'objet.

"Vous voudrez bien, monsieur, donner lecture et remettre copie de cette dépêche à M. le baron Ricasoli.

(Signé): "THOUVENEL."

Turin, 21 juin 1861.

"Monsieur le comte,

"Le chargé des affaires de France est venu me donner communication de la dépêche dont vous trouverez ci-jointe une copie.

"Dans cette dépêche, S. Exc., le ministre des affaires étrangères de l'empereur déclare que Sa Majesté Impériale est prête à nous donner un nouveau gage de ses sentiments de bienveillance en reconnaissant le royaume d'Italie. Il ajoute toutefois que cet acte aurait surtout pour but d'empêcher des conjectures erronées, et qu'il ne saurait impliquer l'approbation rétrospective d'une politique au sujet de laquelle le gouvernement de S. M. I. s'est constamment réservé une entière liberté d'appréciation. Encore moins serions-nous fondés, d'après cette dépêche, à voir dans la reconnaissance de la France un encouragement à des entreprises de nature à compromettre la paix générale. Rappelant les déclarations du gouvernement français à l'époque de l'entrevue de Varsovie, M. Thouvenel répète qu'il continue à regarder le principe de non-intervention comme une règle de conduite pour toutes les puissances, mais il déclare que le cabinet des Tuileries déclinerait d'avance toute responsabilité dans des projets d'aggression dont nous aurions à assumer les périls et à subir les conséquences.

"Passant ensuite à expliquer la position de la France vis-à-vis la Cour de Rome, M. Thouvenel rappelle que de puissantes considérations obligent le gouvernement impérial à continuer d'occuper Rome tant que des garanties suffisantes ne couvriront pas les intérêts religieux que l'empereur a justement à cœur de protéger et il exprime la confiance que le gouvernement du roi saura apprécier le caractère et l'objet de ces franches explications.

"Avant de vous faire connaître ma manière de voir sur les considérations développées dans cette dépêche de M. Thouvenel, je dois vous prier, M. le comte, d'exprimer à M. le ministre des affaires étrangères ma vive et profonde gratitude pour la précieuse marque de sympathie que l'empereur est disposé à donner à notre cause nationale en reconnaissant le royaume d'Italie. Cet acte revêt, dans les circonstances actuelles, une valeur toute particulière, et les Italiens seront profondément touchés en voyant que S. M. I., bien qu'elle n'ait pas modifié son jugement sur les événements qui se sont passés l'an dernier dans la Péninsule, est disposée à donner à l'Italie, encore attristée d'un grand deuil national, une preuve si éclatante de sa haute et généreuse bienveillance.

"En vous priant d'être l'organe de ces sentiments auprès du gouvernement de l'empereur, je ne fais que suivre l'exemple du grand citoyen dont nous pleurons la mort. J'apprécie comme lui à sa valeur la franchise avec laquelle le gouvernement impérial a bien voulu nous faire connaître sa manière de voir sur les événements qui pourraient survenir en Italie. Je ne saurais mieux répondre à cette preuve de confiance qu'en exprimant avec une égale franchise et sans aucune réticence toute ma pensée.

"Chargé par la confiance du roi de remplacer le comte de Cavour à la présidence du conseil et dans la direction de la politique extérieure, j'ai trouvé mon programme tracé d'avance dans les votes récents que les deux chambres du parlement ont eu l'occasion d'émettre sur les questions les plus importantes pour l'avenir de l'Italie. Après de longs et mémorables débats, le parlement, tout en affirmant d'une manière solennelle le droit de la nation de se constituer dans sa complète unité, a exprimé l'espoir que les progrès que la cause de l'Italie fait chaque jour dans la confiance publique amèneront peu à peu et sans secousses la solution si ardemment souhaitée par les Italiens.

"Cette confiance dans la justice de notre cause, dans la sagesse des gouvernements européens, ainsi que dans l'appui chaque jour plus puissant de l'opinion publique, que le comte de Cavour exprimait avec tant d'éloquence peu de temps avant sa mort, a passé tout entière dans l'administration que j'ai l'honneur de présider. Le roi et ses ministres sont toujours convaincus que c'est en organisant les forces du pays et en donnant à l'Europe l'exemple d'une marche ferme et régulière, que nous réaliserons le plus ... nos droits, sans exposer l'Italie à des agitations stériles et l'Europe à de dangereuses complications.

"Vous pouvez donc, M. le comte, rassurer complètement le gouvernement de l'empereur sur nos intentions au sujet de la politique exposée. Néanmoins, les déclarations de M. Thouvenel relativement à la question romaine m'obligent à ajouter quelques mots à cet égard.

"Vous savez, M. le comte, de quelle manière cette question est envisagée par le gouvernement du roi: notre vœu est de rendre à l'Italie sa capitale, mais notre intention est de ne rien ôter aux grandeurs de l'Eglise, à l'indépendance du chef suprême de la religion catholique. ... Les intérêts mêmes de la France, ... conviction, décideront le gouvernement français à prendre cette détermination. Tout en laissant à la haute sagesse de l'empereur d'apprécier le moment où Rome pourra être sans danger laissée à elle-même, nous nous ferons toujours un devoir de faciliter cette solution, et nous espérons que le gouvernement français ne nous refusera pas ses bons offices pour amener ... à accepter un accord, qui ... conséquences heureuses pour l'avenir ... que pour le salut de l'Italie?

"Veuillez donner lecture de cette dépêche à S. Exc. le ministre des affaires étrangères, etc.

"RICASOLI."

A M. le chevalier de Gropello, chargé d'affaires du roi d'Italie près du cabinet des Tuileries.

Décédé ... au matin, à 3 heures, à l'âge de 23 ans, ... MARIE A... RUBALEN, native de la Nouvelle-Orléans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement cet après-midi, à 4 heures précises.

Son corps est exposé rue Robertson, entre Kerlerec et Columbus, No. 349.

Nécrologe.—*Communiqué.*

Que la charité du Ciel, Eucharis soit à vous!
... de votre séjour vous ... à nous.
De vos jeunes enfants, très-estimable mère. ......
Ils garderont hélas! votre amitié sincère.

Est décédée le 19 de ce mois, après une longue et cruelle maladie, Vve Oscar, née EUCHARIS GLAPION, à l'âge de 24 ans.

[illegible]

UN AMI.

ATTENTION.

Vins en caisses, &c., aujourd'hui, à 10 1/2 heures du magasin Boëll, rue Vieille-Levée. Bernard Turpin vendra à l'encan des vins rouges en caisses, vin de Porto et de Malaga, Vermouth, &c.

TE DEUM.

CONFORMÉMENT à la recommandation du Congrès de la Confédération, il y aura dimanche prochain, à 10 heures A. M., à l'église des Jésuites, rue Baronne, une grand'messe solennelle suivie d'un Te Deum.

Les cérémonies en cette occasion ... avec l'excellent chœur de l'église sous la direction de M. O. Colligon. 23juil—1f

LE VENDREDI A GRAND SACRIFICE Pour clore une consignation. 200,000 cigares de la Havane, De différentes marques. S'adresser 73, rue du Camp, au premier étage. 24juil—6f—2 à 8

Venant d'être publiée. **LA MARCHE FUNEBRE DU Lieut. Col. Chas D. Dreux,** PAR THEO SCHOENBEIT. Au profit de la veuve du Lt. Col. Dreux. A vendre par tous les marchands de musique. 23juil—4f

Domestique à louer. A LOUER un domestique palfrenier et jardinier. S'adresser rue St-Pierre, No 65. 23juil—2f

GROCERIE A VENDRE. A VENDRE, à des conditions libérales, une grocerie bien achalandée et située à l'encoignure des rues Bourgogne et Conti. S'adresser sur les lieux. 23juil—3

NOURRICE. A LOUER ... une jeune et belle négresse nouvellement accouchée. S'adresser au docteur J. Keeal, No 89, rue Moreau entre Français et Champs-Elysées.

PERDU. UN billet de la Confédération, endossé par T. Hedges, du montant de cinq cents piastres, dont le numéro paraîtra dans notre feuille ... Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet. La personne qui le trouvera sera libéralement récompensée en le remettant à notre bureau.

Départ pour cause de maladie. Le soussigné offre à vendre un bon cheval de médecin ou de famille de 7 à 8 ans environ. Prix $200 comptant. Dr S. VIGNE, 374, rue des Remparts, encoignure ... entre Histoire et St-Antoine. 24juil—4

PETITS POIS FRANÇAIS—100 caisses de 24 boîtes petits pois, accommodés, à vendre par E. TURPIN, 86, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

INDIGO—A vendre indigo de Guatemala, 3 caisses de de Manille, ... E. TURPIN, 86, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

Vin de St Georges! St Georges! LE soussigné offre à vendre ... malgré le blocus qu'il y a sur les vins ordinaires: 20 barriques vin du VIEUX ST. GEORGES, 1re QUALITÉ. Ce fameux vin a été choisi dans le ... et importé directement ici par J. PLAISENT. Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage. 26 juil—1f

DEMANDE D'ARMES.

ON demande des mousquets, des carabines du Mississippi et autres carabines, &c. S'adresser dans la rue de la Commune, No 60. 26 juillet—2

DEMANDE DE PLACE. UNE demoiselle française pouvant fournir de bonnes recommandations, cherche une place pour s'occuper d'un ménage, ... famille française, ... S'adresser rue St-Pierre, No 170, entre St Claude et Tremé. 26juil—3f

AVIS. ON demande à acheter une maison double, en briques, située dans le 2nd district, dans un bon quartier. S'adresser au No 256, rue de Chartres. 25 juil—4

A VENDRE. Un magnifique cheval bai, de famille, il a dix ans et c'est un cheval de harnais et de monture. Egalement, une barouche toute neuve et un jeu de beaux harnais neufs. On les vendra à un an de crédit, avec bonne caution. La barouche et le cheval seront vendus ensemble ou séparément. S'adresser à A. MARCHAND, A la Banque des Citoyens. 26 juil—6f

HUILE de lin—50 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—15 barils. Bonbons: bonbons—5 balles d'une qualité supérieure. Raisins de Malaga—300 boîtes, ... Amandes de Tarragone—... sacs d'une qualité supérieure. Bonbons! bonbons—300 balles en magasin de toutes grandeurs. A vendre par CUSACHS & ODDEN, 25 juil—60 Encoignure Royale et St-Philippe.

Bureau des Assureurs. *Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.* AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier: *Résolu,* qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port, ni aucune assurance contre l'incendie, sur le coton à la Nlle Orléans ne sera prise tant que le blocus ne sera pas levé et que la navigation de ce port ne sera pas libre. Le coton qui se trouve sur les habitations peut être assuré contre l'incendie jusqu'aux trois quarts de sa valeur, pourvu qu'il soit ... en lots n'excédant pas cent balles, et qu'il y ait entre les lots un espace de trois cents pieds au moins. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 24 juillet—12

Institution de Mlle Barthe. MLLE BARTHE reprend la direction de son institution. L'association formée entre elle et Mme ... a été dissoute d'un commun accord, à partir de ce jour, 20 juillet. F. M. MEDOUX. Les dettes contractées par la société ne seront point reconnues par Mlle Barthe. 24 juillet—3f CORALY BARTHE.

AVIS. LE *Propagateur Catholique* et l'*Abeille* sont priés de présenter leurs comptes à Mlle Barthe, qui s'est engagée à les payer pardevant M. Louis Dufau, avocat, et Alfred Wurtemberg, arbitres dans la cause. 23juil—2f F. M. MEDOUX.

UN bon jardinier-fleuriste et potager, avec sa femme, bonne ménagère, désireraient trouver un emploi dans une bonne maison de famille, soit à la ville, soit à la campagne. On fournira de bons renseignements. S'adresser à M. Ste Terrail, rue du Vieux Bassin, No 154. 24 juil—3f

CONSULAT DE FRANCE. Avis mensuel.—Juillet 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Autin, Edmond; Auger, Alfred; Boyer, Joseph (ancien capitaine au long cours); Chappey, Célestin; Castagnet, Jean; Cormeil fils, Pierre; De Saint-Martin; Ducout, Dominique; Dubs, Grégoire dit Diligence; Foche, Ernest; Folié, L. (organiste); Grivens, Jean (les époux); Gingreau, Louis Paul; Jouvy, Alexandre; Keyser, François Joseph; Le Breton, Deschapelles, Charles; Lorrecouvreur, Jean-Baptiste; Ménard, Joseph; Picard, Mme; Richelet, Jean.

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 73, entre celles de St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

CHEMISES chemises! chemises!—Reçu par Léon Andrée—... 66 et 69 rue Royale, coin Bienville—300 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises de nuit, ... toile, chemises tout coton, ... Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées; elles sortent des meilleurs ateliers de Paris. Chevet, Fourcade, Moyen.

Fusils à deux coups. NOUS venons de recevoir un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantité ou au détail, aux ... ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 19 et $20, ... BOURGOT & VOORHIES, No 88, rue du Canal. 19 mai

VINAIGRE—15 barils vinaigre de vin blanc, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 88.

Liste des lettres françaises Restant à la Poste le 26 juillet 1861.

Alexandre, artiste; Armes, Mr; Blanchard, François; Blanchet, Mme Vve A.; Bonateur, C.; Berthe, C.; Brousset, Mrs; Bergeron, Michel; Beauregard, Toutant; Béthencourt, Miss Marceline; Castelnau, Th; Châtelain, Jos Chas; Castellon, Ste; Castaing A; Chapuntier, Wintre M.; Mme ou Charpentier; Charles, François; Daspit, H; Desplas, Jean; Despeaux, Baptiste; Delpuget, Vve C. Mme; Decoulz J B; Delahoussaye, St Cyr; De Veere Henry Col; De la Gaya, R; Dunbau, Augus, Mrs; Dusbons & Boucase; Devereux, J O., lieut; Desgrain, J J; Ellamare, E. A; Fernandes Anth.; Fix, Théodore, peintre; Fattier, Hippolite; Gaillard, Aug., vacher; Garnier, J W; Gardette, Arthur; Giraud, François; Grivot, Olande; Henry, Jeanne Mme; Jullien, G; Johnse, Auguste; Lartigue, A. Mme ...; Landry, Doreima; Landry, Malvina, Mlle; Lecour, Jean; Mauret, Jean—2; Mamès, Henri; Mateo, F A; Parges, Victoire Mme; Peaux, Urania, M. Mlle; Penlis, Paul; Peset, Eliza, Mme Vve; Ponce—Crescent Row; Pol, Théodore, Maj; Quenet, A; Ramos, Clément; Ramée, Henri; Rogeio, Augusto Mme; Roley, G Madame; Ronan, Wm H.; Steph Nicolas, Mme; Séverin Michel; Tortron, Alphonse; Terralen, François; Verret, Trademon; Webre John, coins de ...; Zatarain, Jules.

A—Aucoman, Lutheria, Mlle.
B—Bienvenue, Laporte; Bilimiter, Lawrence; Bourdais, Alfi; Bourdin, Alfd; Berin, Elisa Mme; Broglière, J. E.
C—Coulang, Valade; Commeries, Alexandre; Collignon, professeur; Cloestre, Edouard; Courtine, L; Couvrille, Joseph; Crozat, Caroline.
D—Dupuy, A; Dubois, Lucas; Dabadouzo, S S; Duplantier, J; Dupré Sr Ad; Dupaire, St. Léon; Dumestre, L; Dupree, Hays & Co; Ducros, Marcelin Mme; Dupuis, F E; Dutroy, Honoré; Duquesne, Aug.
F—Fontaine Eulalie, Mlle; Fournier, J B; Foucaud, V F. Mme.
G—Gros, Gustave; Geris, George; Gaujan, Mme A; Guillout S.
J—Jeanle, B Mlle.
L—Le Bosque, Pierre; Le Breton, E St Mlle; Lingham, O Madame; Lhomedieu, Chs.
M—Maignan, F W; Maillard, P C C—2; Morel, Charles.
P—Porter, S A Vve Mre; Pilié, Louis, H.—2; Perron, André; Pouillot, Catherine, Mre; Pagnet, Jean; Prudhomme, Achille, Mme.
R—Renaud, Jean Michel; Richard, Ernest; Robert, A; Robert, Jean Pierre.
S—Stoupe, Jean Baptiste.
T—Tocel, Félix; Tamnen, Léonce.
V—Vignon Pierre.

J L RIDDELL, P. M.

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS. Nueva Orleans, el 2° de Julio 1861.

1 Ascenio Mato; 2 Capello, Bernardo; 4 Conevish Antonio, di Filippo—4; 5 Donnelly, Brazina & Co; 6 Grillo Salvador; 7 Gonzales Joseph; 8 Marinkich Pietro; Bovo Giovanich; 9 Memedal Ant.; 10 Mittel, Signor; 15 Spotelvo, Theodorico; 14 Mato, Allesandri.

O. L. RIDDELL, P. M.

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 22 juillet 1861. AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs il a été déclaré un dividende semi annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de six pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui seront payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de lundi 5 août prochain. 23 juillet— ... MONTREUIL, caissier.

Achat de meubles de seconde main. LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous meubles de seconde main, par gros ou par petits lots.—Aussi, vente, échange et réparation de meubles. Les familles qui voudraient se défaire de leur mobilier feront bien de s'adresser au soussigné. J. F. CASANAVE. 26 juillet—1m 188, rue de la Douane, près Dauphine.

A VENDRE, ensemble ou séparément, DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et où il ne se trouve que des maisons de résidence. Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17 d'après un plan de Benjamin Buisson, mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles ... Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles No 72. 12 juillet—1 2 3 m

SACS à café—... sacs à café vides, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 22 juil 8 à 16 St Louis.

MOUTARDE anglaise—12 caisses moutarde anglaise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

FICELLE française—... ficelle française à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St-Louis.

VALLEY WHISKY—100 caisses Valley Whisky, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

ABRICOTS—40 caisses abricots à l'eau de vie, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

FRAISES—16 caisses fraises au jus, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St. Louis.

PORTO—8 pipes et ... vin Porto, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

MADERE—Demi pipes et quarts vin Madère, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

SHERRY—2 pipes et 12 ... vin Sherry, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

TOPETTES—40 caisses topettes en verre, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 22 juil 8 à 16 St Louis.

HUILE d'olives, Avignon l'étoile & fils—350 paniers de 12 onces, à vendre par W. F. VREDENBURGH, Rue Vieille Levée. 22 juil.

EAU DE VIE de cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques: ... Louis Le Berton 1846, V. Leaney 1845 et 1815, M. Jullien Laferrière & fils, ... & Co, Arnac Seignette, Jules Dupontet, &c. ... W. F. VREDENBURGH, No 36 Vieille Levée. 22juil.

BIÈRE DE SOUDE—... barillets de la marque "Bass & Co", à vendre par W. F. VREDENBURGH, 36 rue Vieille Levée. 22 juil.

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende & Zonen", Schiedam, à vendre par WM. F. VREDENBURGH, 36 rue Vieille Levée. 22 juil.

MOUTARDE française—20 caisses de 48 flacons, à vendre par WM F. VREDENBURGH, 36, rue Vieille Levée. 22juil.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 111, RUE DU CANAL. CAPITAL SOUSCRIT $411,560. —DIRECTEURS:— Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble, E. Rochereau, S. M. Wright, L. Millaudon, ... Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes ou avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'assurances mutuelle de l'Etat de la Louisiane. *BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.* Capital souscrit ......$301,000. S. GANDOLFAU, Président, AMEDEO LANDRY, Vice-Président, A. FICOLET, Secrétaire. —DIRECTEURS:— Amédée Landry, Gustave Voorhies, W. G. Robertson, A. W. Gordon, Théodore Lanoux, Frank Shaw, ... W. Cooper, ... F. Hickman, ... F. Rotchford, ... Chas J. Leeds, ... J. G. McLeans, ... W. A. Kent, ... Wm. Crouse, ... W. S. Conger. Cette compagnie assure contre les périls des mers, rivières, les ports et les dommages occasionnés par ..., aux taux ... des primes.

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes; Muscat—60 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout. Malaga—40 barils Malaga doux. Whisky—200 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon, Monongahela. Sherry—20 barils et demi barils Sherry. Madère—6 pipes et 20 ... vieux Madère. Porto—4 pipes vieux Porto. Absinthe—12 caisses absinthe de choix. Cirage—100 caisses cirage, simple et double boîtes. ... En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16, rue St Louis.

CONFITURES—40 caisses gelées et marmelades françaises. Fruits à l'eau-de-vie—100 caisses cerises et abricots assortis. Allumettes—50 caisses allumettes du Sud. Cruches et jarres—300 cruches et jarres de 1, 10 et 12 gallons. Saumon—20 caisses saumon 1 lb. can. Homard—20 do homards do. Huîtres—20 do huîtres do. Topettes—40 do topettes en verre. Vinaigre—42 barils vinaigre français. Prunes—60 caisses prunes d'Ente, 3me choix. A vendre et en magasin, par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 2 jul 8 et 16 rue St Louis.

Au grand Dépôt du Sud, *Encoignure des rues Royale et St-Anne* **IMPORTATION DIRECTE DE PARIS.** De tous les médicaments patentés français, produits chimiques, etc. CET établissement reçoit constamment des spécialistes ... à titre de dépôt, tous les médicaments patentés les plus en vogue, qu'il vend à des prix très modérés. Ventes en gros et en détail. *Dépôt du véritable Lait Antéphélique,* ... Candès, de Paris, contre les taches du visage. Encoignure des rues Royale et Ste-Anne. 25fév—1an camp LOUIS CASTEL.

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles bordeaux de 12 onces, 20 paniers bouteilles ... 40 caisses ... A vendre par L. S. DELUZAIN, 110 rue Royale. 16 mai

GENIEVRE en dames-... 10 pipes Imperial de Hollande; 20 dito Louis Bosheet, à vendre par S D GRATIAA & Co, 24 juin rue de la Douane No 88.

Huile! Huile! Huile! CINQ CENTS caisses huile d'olive venant d'arriver, à vendre à des prix pour clore une facture, par J. & J. TARDOS, 65, Vieille-Levée. 5 juin

TABAC DU MEXIQUE. EN débarquement du ... arrivé de Vera-Cruz—27 balles de tabac du Mexique. A vendre par J. & J. TARDOS, 65, Vieille Levée.

A ARMORY HALL,

Pendant une semaine, commençant le LUNDI, 29 juillet.

Bénéfice des familles des volontaires absents.

PANOPTIQUE DU SUD.

Une exhibition ... de figures mouvantes, représentant des scènes de la guerre actuelle y compris le BOMBARDEMENT du FORT SUMTER avec vingt scènes d'intérêt ... vues parfaites des forts Sumter, Moultrie, Jefferson, Taylor, Pickens. Grand spectacle naval et militaire représenté chaque soir.

Matinées le samedi à midi, pour la convenance des familles et des écoles.

Billets d'admission..........50 cts.
Enfants et domestiques.........25 cts.
do de matinée.........15 cts.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. On commencera à 8 heures. Le bureau pour la vente des billets sera ouvert de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures P. M. 26 juillet—1sem.

THEATRE DE L'OPERA. *Dimanche 28 juillet 1861* **GRANDE SOLENNITÉ MILITAIRE** à l'occasion de la *Bénédiction du Drapeau de la Légion Française.* REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE. Bénéfice offert aux Zouaves d'Algérie, de Crimée et d'Italie, Par MM. les officiers et membres de la LEGION FRANÇAISE et par MM. les officiers et membres du régiment des GARDES D'ORLEANS. Les deux régiments assisteront en corps à cette Grande Fête Militaire.

1o. 96 COUPS DE CANONS, ouverture.
2o. LA SONNETTE DE NUIT, vaudeville, dans cette pièce le zouave Frederick remplira 4 rôles.
3o. A MANASSAS Louisianais en avant!! Cri de victoire par le zouave Frédérick, composé par le zouave Raymond de Breith (dédié aux Louisianais).
4o. SOUVENIRS DE FRANCE, ouverture.
5o. LA RELIGION DU DRAPEAU Grand drame militaire en 5 actes, à grand spectacle.

Au 5e acte, Apothéose et Bénédiction des drapeaux Confédérés par le Génie de l'Avenir. GRAND TABLEAU MILITAIRE.

Ouverture à 7 1/4 h.—Lever du rideau à 8 heures. Bureaux de location ouverts les vendredi, samedi et dimanche de 9 heures à 3 h. 25 juillet

Légion Française. *Extrait de l'ordre No 31.* Nouvelle-Orléans, 26 juillet. L'école de Bataillon aura lieu pour toute la Légion AUJOURD'HUI à 5 heures du soir.—Rendez-vous au local de la Société Union—Départ à 5 heures et demie. ALBIN ROCHEREAU, Chef de Bataillon. CH. LAFFON DE LADEBAT, Adj Major. 26 juil—1f

Volontaires Français. DIMANCHE prochain 28 juillet, les compagnies 1re 2me 3me 4me et 7me du Bataillon se rendront à 10 heures précises à M. chez le commandant pour se diriger ensuite sur la place des Euqettes, afin d'exécuter les grandes manœuvres. Les compagnies 1me 5me 8me 9me et l'Escadron de Cavalerie devront se diriger directement sur le champ de manœuvres et s'y trouver réunis à 10 heures et demie précises. Par ordre du Commandant. Le capitaine adjudant-major, BROGNIET. 25 juillet—2f

Tirailleurs Français. La Compagnie se réunira CE SOIR, 26 juillet, à 7 heures précises, à la caserne, ... pour manœuvre. Tenue de ville avec képi et fusil. Les démissionnaires d'autres corps et les personnes qui ne font encore partie d'aucune compagnie, peuvent s'inscrire, soit à la caserne des Tirailleurs, soit chez le capitaine, encoignure Toulouse et Bourbon. Des certificats de présence sont à la disposition de tous les membres de la Compagnie. 26 juil—1 Le capitaine O. CHAGNARD

CHASSEURS SLAVONIENS Attention! *Nlle Orléans, 26 juillet 1861.* Les membres de cette Compagnie sont prévenus de se réunir aujourd'hui vendredi à 3 heures P. M. dans leur caserne pour se rendre à la place des Euqettes pour exercice de bataillon. La plus grande ponctualité est requise. 26juil Par ordre S G FABRIO capitaine

Bataillon d'Artillerie d'Orléans, *Compagnie de Réserve.* La Compagnie se réunira à sa caserne tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS. Les exercices dureront de 5 à 8 heures P. M. Tous les membres de la Compagnie sont commandés d'être ponctuels. Par ordre du capitaine. B. O'CONNELL, 1er Sergent. 26 juil—3

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans. ORDEN No 36. Con objeto de practicarse en las maniobras de batallon, todas las compañias que componen el arriba expresado, se reuniran en la Plaza de armas, hoy viernes, 26 del corriente, a las 4 de la tarde, sin mochila ni bayoneta, para de alli pasar al campo de la raqueta, para hacer los ejercicios mencionados. De orden del comandante. El ayudante, 26julio G SEGUI Y GAHONA

Association Louisianaise des Vétérans de 1814 et 1815. Le Président de cette Association, M. Anthony Fernandez, ayant reçu une lettre de l'adjudant major M. Ch. Laffon de Ladebat, l'invitant ainsi que les Vétérans de 1814 et 15 à se joindre à eux pour la bénédiction de leur drapeau qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN 28 juillet, à cinq heures de l'après-midi, en conséquence, vous êtes priés de vous trouver ce jour là à cinq heures P. M. à la loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, pour aider à cette fête patriotique. N'oubliez pas vos insignes. Par ordre du Président. 25 juil—2 PHILIPPE LANAUX Secrétaire

Legione Garibaldi. *Prima Compagnia.* Si invitano i membri della medesima a riunirsi alla sala d'armi, venerdi, 26 corrente, alle 4 P. M. in uniforme completa, per sortire agli esercizi di battaglione. Per ordine del capitano, 25luglio—2f U. MARINONI.

BATAILLON BEAUREGARD. Chasseurs de la Louisiane. A une assemblée générale des membres de la Compagnie des CHASSEURS DU BATOU, il a été unanimement résolu qu'à l'avenir cette Compagnie sera connue sous le nom de CHASSEURS DE LA LOUISIANE. 21 juil—4 AND. D DORIOCOURT, Secrétaire.

Quartier Général de la Légion de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1861. *Ordre général No 16.*

I. Les membres des différents corps composant les troupes volontaires de l'Etat, incorporées dans la Légion de la Louisiane, sont prévenus que s'ils quittent les corps susceptibles d'être appelés au service actif pour s'engager dans les corps sédentaires, leur engagement sera considéré comme nul et que leurs noms seront envoyés aux officiers recruteurs de la milice de l'Etat, afin de les y faire incorporer d'une manière définitive.

II. Les corps sédentaires de la Légion de la Louisiane seront composés des compagnies de la réserve des corps actifs et des volontaires non naturalisés. ... s'ils manquent trois fois de suite aux appels, sans cause valable.

III. Les chefs de corps transmettront sans délai au Quartier Général les noms des délinquants.

Par ordre du Brigadier Général JAMES TRUDEAU, Commandant la Légion de la Louisiane. LOUIS DESSOMMES, Aide-de-camp. 23 juil—6

Quartier Général du Jackson Regiment. Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1861. —Ordre spécial No 1.—

1. Le Régiment Jackson ayant été accepté par le secrétaire de la guerre, les capitaines de compagnies attachés au Régiment devront se présenter avec la liste des membres de leur compagnie, au bureau de l'adjudant, à la Bourse des Négociants rue Royale, lequel les fera inscrire sur la liste du Régiment. Les compagnies seront mises en activité et recevront l'ordre de se rendre à Corynth, Miss.

2. Le lieutenant-colonel T. A. Harris, ci-devant instructeur à l'Institut Militaire de la Virginie, prendra le commandement et ordonnera qu'il y ait journellement exercice de compagnie et de bataillon.

3. Il sera établi une école d'instruction, les officiers commissionnés et non commissionnés seront exercés aux manœuvres de compagnie, de bataillon, de brigade et de division, et il sera donné aux officiers toutes les facilités pour se perfectionner dans toutes les évolutions de la ligne.

C. C. MILLER, Col. Com. du Régiment Jackson. JOSEPH GOLDMAN, Adjudant ... 6 juillet

Volontaires—Attention! LES soussignés offrent à vendre aux Compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS A DOS, pour tous les genres d'équipements militaires, ... les prix. H. LEBRETON & Co, 186, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—3o

SALAISONS françaises—100 caisses capres, 100 caisses olives, 100 caisses cornichons, 15 barillets olives, 20 caisses olives farcies, 30 caisses anchois à l'huile. A vendre par LANATA FRERES, 22 juil 9 et 11, rue Jefferson.

CONSERVES alimentaires—100 caisses de 24 boîtes champignons au naturel, de Paris, 100 caisses de ... do petit pois au naturel, do do, 1000 quarts de boîtes pâtés truffés assortis, 300 demi boîtes capes à l'huile, 300 demi boîtes truffes noires au naturel, en magasin et à vendre par LANATA FRERES, 22 juil 9 et 10, rue Jefferson.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA société existant entre le soussigné et John Mew LEVY, Jr., est dissoute, à partir de ce jour. Nouvelle Orléans, 13 juillet 1861. THEOP BERTRAND, de Baton Rouge, Louisiane. 17juil—10f

AVIS. Le brick norvégien LIBERTAS, capitaine Andersen, parti de BORDEAUX pour la Nouvelle-Orléans, ayant été empêché, par l'escadre de blocus, d'entrer dans le port de destination, est arrivé à NEW YORK le 30 juin. Il est maintenant prêt à décharger dans ce dernier port. Les consignataires sont avertis d'aller recevoir leurs marchandises. 12 juil—15

Avis de Société. LES soussignés (37 et 58 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce des meubles dans cette ville. Philippe Duclos et François Cazalas sont associés actifs et Mme Marie Marevile, veuve de Jean Datas, associée en commandite, d'après les conditions et stipulations contenues dans l'acte de société passé pardevant M. Hugues Pédesclaux, notaire public, le 20 mai 1861, lequel acte a été dûment enregistré. Les associés actifs désirent profiter de cette occasion pour dire que la faillite de la maison dont ils étaient jadis membres n'a été due qu'à des circonstances sur lesquelles ils n'avaient aucun contrôle et dont ils ne sont point personnellement responsables. ... P. DUCLOS. FRANÇOIS CAZALAS, Vve DATAS. Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1861. 20 juil—1m

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. POITEVENT, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au lac, à l'arrivée des convois suivants:

LUNDI.........4 heures P. M.
MERCREDI.......4 do do
VENDREDI.......4 do do
SAMEDI.........4 do do

Il n'ira à Covington que les mercredis et les samedis. Le *A. G. Brown* partira de Covington tous les jeudis, à 3 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les ..., les mardis, les jeudis et les samedis, à 4 heures et demie du matin. Le *A. G. Brown* fera des excursions tous les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du matin, partira (pour s'en revenir) de Mandeville à trois heures et demie P. M. et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir. N. B.—Les personnes qui enverront du frêt sont priées de mettre dessus le nom du bateau. 29 juil P. A. SHAW, agent, Rue Front, Nos 25 et 25.

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nelle-Orléans et de Covington. A partir de LUNDI, 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés: Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le frêt n'en soit PAYÉ D'AVANCE au commis du bateau, au chemin de fer. Il devra toujours être préparé des reçus duplicata que le commis signera. Il ne sera pas reçu de frêt après 1 heure du matin pour le frêt du jour. G. A. FOSDICK, agent, Rue Natchez No 48. 4 juil—1m

COMPAGNIE DU Grand Chemin de fer De la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. *Département des Terres.* Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861.

LA Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, en vertu d'un acte du Congrès des Etats Unis du 3 juin 1856 et d'un acte de notre Législature d'Etat du 16 mars 1857, est devenue propriétaire de 785,000 acres de terre libres de toute hypothèque.

Ces terres sont comprises dans une étendue de trente milles de large ou quinze milles de chaque côté du chemin de fer s'étendant d'Alger, en face de la Nouvelle-Orléans, à la rivière Sabine, ou la borne orientale du Texas, distance de deux cent cinquante huit milles. Le chemin projeté et qui devra s'étendre dans le Texas traversera l'une des régions les plus fertiles de l'Ouest.

Les terres situées en face des premiers cent vingt-cinq milles du chemin de fer de la Compagnie se trouvent dans la vallée riche et bien boisée du fleuve Mississipi, sur le Bayou Lafourche, le Grand Lac et ailleurs. Entre les cent vingt-cinquième et le cent quatre-vingt-dixième milles, la Compagnie possède beaucoup de terres fertiles et de prix dans les prairies des Attakapas—région qui ne le cède à aucune autre sous le rapport de la beauté, de la salubrité et de la fertilité.

Entre le cent quatre-vingt-dixième mille et la rivière Sabine, la voie traverse des pinières très boisées et modérément accidentées que varient de riches vallées et des cours d'eau. De la bonne eau, du gibier, de petites rivières où les poissons abondent se trouvent dans toute cette partie du pays. On croit que le coton pourrait être cultivé avec avantage dans ces pinières.

On peut examiner des cartes, obtenir des informations sur la qualité et le prix des terres, faire des demandes et arrêter les conditions de la vente au bureau de l'agent de la Compagnie, à Brashear City, dans la paroisse de Ste-Marie, Louisiane.

Les actes de vente devront être passés à la Nouvelle Orléans, aux frais de l'acquéreur.

En l'absence de l'acquéreur, une procuration écrite autorisant l'agent à signer la vente, les billets donnés en paiement et une hypothèque garantissant le paiement des billets seront requis.

Les conditions de la vente sont: un tiers comptant, le reste en billets à un et deux ans, payables dans une banque de la Nouvelle-Orléans, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, après l'acquisition, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement, l'acquéreur payera cinq pour cent pour frais d'avocat.

Les terres de la Compagnie sont en voie d'examen. A mesure que les rapports seront faits, le prix par acre sera fixé sur chaque morceau demandé, la personne qui aura fait une demande en sera avertie, et libre de refuser d'accepter la terre au prix désigné, dans un temps raisonnable, ou sinon la terre sera offerte en vente à d'autres. La Compagnie se réserve le droit de changer les prix et les conditions à de certains intervalles.

La Compagnie désirant encourager les colons actuels, donnera la priorité à ceux qui occupent et cultivent actuellement ses terres, mais elle ne leur accordera qu'un temps raisonnable pour faire leurs demandes et leurs achats, après quoi les terres seront vendues à ceux qui voudront les acheter.

WILLIAM G. HEWES, président. O. W. R. BAYLEY, agent pour les terres.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 10 juillet 1861. A UNE élection tenue, le 8 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus Directeurs pour l'année: MM. S. Plassan, P. Maréchal, J. N Blake, P. Moreau Sr, A. Lefrère, W. A. Gordon, C H Korwen, P. Montreuil, H Peychaud. Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu aujourd'hui, M. H. Peychaud a été réélu Président à l'unanimité, et M. S. Plassan vice-président. 11 juil LOUIS BARNETT, secrétaire.

Rhumatisme. Diarrhée. LE propriétaire des célèbres remèdes pour le rhumatisme et la diarrhée présente aujourd'hui de nouvelles preuves de leur efficacité. Les certificats ci-dessous émanent de citoyens respectables. ... S'adresser au No 117, rue Ste Anne.

Je ... certifier que les remèdes que je me procurai au No 117, rue Ste-Anne, ont guéri une de mes négresses qui souffrait depuis plusieurs années de rhumatisme. Beaucoup de médecins l'avaient soignée inutilement. ... J. H. LENGSFIELD, Rue des Magasins, entre Erato et Thalia.

Je certifie que j'ai été guéri d'une diarrhée dont je souffrais depuis un an. ... au No. 117, rue Ste-Anne, ... tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert moi-même. MARTIN FORD, No 146, rue du Camp. 11fév—1p

GUÉRISON IMMÉDIATE du Croup, du mal de Gorge, des brûlures et blessures récentes. TOUTES SORTES D'ULCERES GUERIS (*même ceux provenant de maladies secrètes*) remèdes pour les Hémorroïdes, la mauvaise haleine, la toux, la pierre, les vers, fièvres en frissons, maux d'oreilles, etc., etc. REMEDE SPECIAL POUR CHAQUE MALADIE. S'adresser au No 117, rue Ste-Anne. Heures de bureau: Tous les jours, de 1 heure à 3 et demie P. M. En outre le mardi et le jeudi, de 9 h du matin.

Vieux whisky Monongahela et Bourbon. QUELQUES barils à vendre. S'adresser No 90, Passage de la Bourse.

PRUNEAUX et cerises à l'eau-de-vie—20 caisses pruneaux, 16 et 24 ...; 116 caisses pruneaux, 24 et 36 petites boîtes; 30 caisses cerises à l'eau-de-vie, Calman jeune, en magasin et à vendre par E. PLASSAN, 29juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin, et à vendre par E. PLASSAN, 29juil Rue Vieille Levée Nos 38 et 40.

VINS d'Oporto et de Madère—60 1/4 pipes de vin d'Oporto, B. Reig, en magasin, 75 1/4 pipes de vin d'Oporto, Grousset, en Douane; 54 1/4 pipes de Madère, Grousset, en Douane; 30 octaves, Madère, Grousset, en Douane. A vendre par E. PLASSAN, 29juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

CIGARES DE LA HAVANE—22,000 Millars Baltimore Club, 250; 5,000 Regalia do do 100; 1,100 do Knickerbocker, 100; en magasin et à vendre par E. PLASSAN, 16juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

Compagnies, attention! A VENDRE à bas prix—SATINETS, JEANS, DRAP bleu et gris, SABRES, PISTOLETS, CEINTURONS, GALONS en or et brodés en or, BOUTONS des Etats de la Confédération et à aigle. HOFFMAN & MARKS, No 63, rue de Chartres. 18 juil—

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus. 100 do fruits au jus assortis; 100 do fruits à l'eau de vie ass.; 100 do cerises à l'eau de vie. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 36, Vieille Levée. 10 juin—15

GRAINE DE LIN et de chanvre, Essences, &c.—20 barils graine de lin de choix; 50 barils graine de chanvre; 300 onces essence de roses, 100 livres do de Portugal; 50 boîtes de manne en larme et en sorte. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 25 juin

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19. NOUS venons de recevoir de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE CIREE de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et tapis damassés pour dessus de tables. Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocoa pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix. A. BROUSSEAU & Co.

EAUX DE VIE de Cognac et de La Rochelle—30 futailles cognac Sancy & Co. de preuve; 35 futailles cognac J. Renlos, de preuve; 41 do do Vineyard Proprietors, de pr. 1852; 26 do do Otard Dupuy & Co, de 1858; 20 do do ...; 19 do do Glaus, ... 1855; 32 do do Rithoret, ... 1858; 17 do do C. C. C. A. Cabanne, ...; 12 do do Aresc Seignette, La Rochelle, ...; 25 do do A. Seignette do do; 27 do do Pellerin do do. En douane et à vendre par E. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 29 juil

VIN ROUGE supérieur—10 barriques St-Estèphe; 20 barriques St Emilion; 15 barriques Margaux; 35 caisses St Julien Gautheria; 75 do St-Estèphe do; 10 do Larose do. En magasin et à vendre par E. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 29 juil

BITTER DES ARABES.

MALGRE les contrefaçons plusieurs fois essayées ce précieux cordial a triomphé de tous les obstacles. Dans ce pays, comme en Europe, son emploi est devenu si général, que l'inventeur a dû donner à sa fabrication un développement considérable. Force, santé et appétit sont les avantages que procure le BITTER DES ARABES; aussi a-t-il remplacé avec succès les liqueurs alcooliques plus ou moins malfaisantes et dont le pernicieux usage était si généralement répandu. Dépôt général—F. Sancho, Vieille Levée No 130. Succursale—A Calonge, encoignure Du Maine et Royale. 27 avril—...

OLIVES, capres, &c—100 caisses olives ..., câpres, cornichons, anchois, salaisons assorties, et variantes. 26 caisses olives farcies, à l'huile, 15 barils olives de Séville, 30 caisses eau de fleurs d'oranger. En magasin et à vendre par HY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville. 4 juil

PORC—300 barils de porc et de rumps, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

BACON—Epaules et plats côtés prime à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 1er juillet

GRAISSE—30 tierçons et barils prime; 100 barillets à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

MAQUEREAUX—100 barils, gros No 3, 50 demi barils Nos 1, 2 et 3; 25 barillets saumons No 1, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

FARINE—300 barils entre superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

POUDRE Fleur de riz ...—36 douzaines ... de riz à la rose et à la violette. Cette poudre est la meilleure et la plus rafraîchissante pour le teint. Nouvellement débarquée et à vendre en gros et en détail par BOURGOT & VOORHIES, 88 rue du Canal, près Chartres. 20 juin

FRAISES au jus—30 caisses ... à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 88.

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans *Hôtel de Ville, 21 juin 1861.*

CONFORMEMENT à l'ordonnance suivante du Conseil Commun de cette ville, j'annonce par les présentes que des livres de souscription seront ouverts au bureau du trésorier de la ville, lundi, 24 du courant, pour un prêt de deux cent cinquante mille piastres pour être consacrées à la défense de la ville.

Afin de mettre tous les citoyens à même de contribuer au prêt, il sera émis des certificats de vingt-cinq piastres et au dessus et je remplacerai ces certificats par des bons dès que les bons pourront être préparés.

Je fais appel, avec confiance, au patriotisme bien connu de nos citoyens, et j'ai la conviction qu'ils nous aideront, le Conseil et moi, à accomplir ce qui ne sera point retardé et dont l'importance ne saurait être exagérée.

JOHN T. MONROE, Maire.

No 3,649.

ORDONNANCE pour de l'argent destiné à la défense de la ville.

Art. 1. *Il est ordonné par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans*—Que la somme de deux cent cinquante mille piastres ($250,000) est spécialement allouée, par les présentes, pour la défense de la ville de la Nouvelle Orléans.

Article 2. *Il est de plus ordonné* qu'afin de former cette somme et par suite de l'impossibilité où est la ville de pourvoir sur ses recettes courantes, le Maire de la ville et les chairman des comités de finances sont autorisés à faire préparer, sans délai, des bons de la ville pour le susdit montant, dans la forme et pour les sommes qu'ils décideront. Les dits bons devront être signés par le Trésorier de la ville, contresignés par le Contrôleur et devront être faits payables le 1er juillet 1862, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à l'échéance.

Article 3—*Il est de plus ordonné,* Qu'immédiatement après l'adoption de cette Ordonnance, il sera du devoir du Maire de faire ouvrir des livres de souscription au bureau du Trésorier, sous sa surveillance et celle des chairman des comités de finances. Le Maire est également prié de donner avis aux habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, en les invitant à venir souscrire au dit prêt. Toutes les souscriptions devront être payées en argent et les souscripteurs recevront leurs certificats dès qu'on sera prêt à les leur livrer.

Article 4.—Il est de plus ordonné que toutes les sommes provenant du susdit prêt seront déposées au bureau, seront séparées des autres dépôts de la ville et ne seront tirées ... Conseil Commun.

Article 5.—*Il est de plus ordonné* que tous les bons émis comme il est dit ci-dessus, seront reçus en paiement des taxes à percevoir après le 1er janvier 1864.

(Signé) J. O. NIXON, Président du Board des Aldermen. LEA F. BAKEWELL, Président du Board des Aldermen assistants. Approuvé le 15 juin 1861. (Signé) JOHN T. MONROE, Maire. 22juin—25f

LA Société existant en cette ville sous le nom de PREAU & COUTURIE arrivée à son terme, est dissoute à cette date. Am Couturie reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison, et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. J. B. PREAU. A. M. COUTURIE. 1juil

AVIS. M le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 63, entre Royale et Chartres. Consultations de 2 à 4 heures. 29 juin—30

Carabines, Fusils et Pistolets. A vendre à bas prix des carabines du Mississippi et du Kentucky, des pistolets d'arçon, des fusils à deux coups, des fusils de Colt à six coups ... S'adresser au No 96, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, au second. 27juil

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS, *Rue Carondelet, No 33, Au rez-de-chaussée, bureau du fond.*

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE. L'OUVERTURE de cette maison si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs ... Un omnibus de premier ordre est attaché à la maison, et se rend au-devant des vapeurs ...

Hotel Pradat, à Biloxi. LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard ... des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hotel Pradat sont priées d'en prévenir le capitaine du steamer. J. B. & L. C. PRADAT

Avis aux compagnies militaires. J. BARRÉ, SELLIER, CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE Rue Bourbon, 306, ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district,) NOUVELLE-ORLEANS. 21 juin—30

Dissolution de Société. LA société existant jusqu'ici sous la raison FLECHIER & BOUVIER est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son compte. C. O. FLECHIER, rue Toulouse, No 132. Nlle-Orléans, 12 juillet 1861. 13 juil—3o

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 623. 13juil—3o

Dissolution de Société. LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co. pour les affaires de grocerie dans cette ville, a été dissoute le 28 juin 1861, par limitation de temps et du consentement des parties. C. C. COLLINS. O. CARRIERE. O. D. LOGAN. A. CARRIERE. Associé en commandite. Le soussigné continuera les affaires de grocerie ... pour son compte personnel. C. C. COLLINS.

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. A partir du 20 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et à 5 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 8 heures et 45 minutes P. M. Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances établies avec le chemin de Mobile et Ohio pour le Nord et le Sud. Le train du soir se relie à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond exactement avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile....$12 50
" " Selma......... 20
" " Montgomery 20
Temps du trajet pour Mobile 24 heures.
" " Selma 43 "
" " Montgomery 55 "

T. S. WILLIAMS, Surintendant-général. 2 juil

VENTE A PRIX COUTANT. E. ROLLAND, Marchand de CHEVEUX, *Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis,* INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne, qu'en raison de l'état actuel des affaires, à partir du 1er juillet, il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coûtant—

Frisettes pour bandeaux.......$1 00
Frisettes frisées......1 10
Mèches sur peigne, la paire, depuis......1 00
Nattes pour chignon, depuis......2 00
Coche-peignes, depuis......2 00
Perruques pour hommes......10 00
Perruques entières pour dames......20 00

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions. Salon réservé pour les dames. Nettoyage de tête, coiffure et teinture de cheveux. 2 juill—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD, Du Dr RANCE, A BILOXI (Mississippi). CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrenbeidt, et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, est prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.

90, Rue de Chartres, au 1er étage. LEON LAUGRIN, avocat (*Licencié en droit de la Faculté de Paris*), AYANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements, se chargera, en outre des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat, de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 10 juin—3m

UNE PRESSE HYDROLIQUE, A VENDRE PAR CUSACHS & ODDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

LE DR. RANCÉ A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de sa clientèle, pendant son absence. **DR. ED. KUNEMANN,** *De la Faculté de Paris,* rue Bourbon, No. 288, entre Ursulines et St-Philippe.

Avis aux médecins et aux familles. NOUVEAUX APPAREILS VAPORIFERES perfectionnés du Dr L. H. LEFEBVRE, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres sans que le malade soit dérangé de son lit, traiter les maladies ou épurer le sang par l'abondance des transpirations et par l'absorption des médicaments par les pores de la peau. Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux, ... Les personnes qui désireraient les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr Duperron dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 3 juin

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ. DEPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé. Les dartres, ... boutons, ... de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé. Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon. Dépôt de tous les médicaments français patentés.

TOILES. TOILES. GIQUEL & JAMISON, 136, rue du Canal. VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que Toile à draps 12/4 Cretonne et d'Écosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Courtrais, Damassé pour tables ..., Serviettes assorties ..., Coutil fil, blanc et en couleurs, Toiles à torchons ..., Bas et chaussettes fil, ... GIQUEL & JAMISON, 136, rue du Canal.

AVIS. LE soussigné ayant été nommé seul agent pour les créanciers de A. Hunt & Co, de Shreveport, Lne, est la seule personne autorisée à régler les dettes et collecter les réclamations de la maison. ULGER LAUVE. Bureau, encoignure de la Banque des Citoyens, Shreveport, Lne, 20 juin 1861.